TOURCOING

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la séance du 29 avril. — Ordre du jour : Crédit à inscrire aux chapitres additionnels de 1884 pour dépenses de l'exercice 1883; Reprise du parquet destiné à l'exécution du plancher de la salle des fêtes à l'Hôtel-de-Ville, marché à passer avec l'entrepreneur général; école polytechnique, demande de bourse et de trousseau par un candidat Renaix Leveugle, avis sur l'insuffisance de fortune de la famille; Réception de travaux homologation et crédits; Demande de modification d'alignement par un propriétaire, rapport de la commission; projet définitif pour embranchement de canal, approbation et confirmation des engagements antérieurs; projets d'ouverture de nouvelles voies d'accès, projet d'alignement, conformation de marché conclu le 13 novembre 1877 pour les sculptures de l'Hôtel-de-Ville, autorisation d'achever les travaux non compris dans le règlement ; demande d'autorisation de disposer, à cet effet, des extraits aux budgets et services des eaux; approbation du compte de 1882, compte définitif de l'exercice 1883, présentation par le maire des comptes pour chemins vicinaux travaux et fournitures, complément des travaux à faire en 14 années.

Une entente est intervenue entre des membres modérés de la droite et le parti républicain. Voici sur quelles bases s'est établi l'accord :

La liste commune portera,

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

» *Elections municipales du 4 mai* 1884

» Candidats républicains et indépendants

» En tête de la liste seront portés le maire, les adjoints et les conseillers municipaux républicains qui accepteront le renouvellement de leur mandat. Ces conseillers sont actuellement réduits au chiffre de 24. En cas de non acceptation, les anciens conseillers républicains seront remplacés par de nouveaux candidats républicains. Ces nouveaux candidats et les dix candidats de la droite modérée seront placés par ordre alphabétique à la suite des membres républicains de l'ancien conseil.

» Les deux partis s'interdisent mutuellement de former d'autres listes. Si la liste de conciliation ne parvenait à faire passer une partie de ses adhérents qu'à l'aide de l'appoint de listes dissidentes, les candidats élus qui auraient été portés sur ces listes donneraient immédiatement leur démission. En cas d'élection complémentaire pendant la durée du mandat, il est entendu que chaque parti présenterait des candidats en remplacement de ceux qu'il aurait perdus, de manière à conserver toujours la proportion de 24 républicains et 10 conservateurs. »

Nomination ecclésiastique.— M. l'abbé Paris, vicaire à Roncq, est nommé vicaire à Cambrai St-Géry.

LILLE

Le grand marché aux fleurs. — Voici la liste des récompenses qui ont été décernées aux exposants par le jury du cercle horticole :

PLANTES FLEURIES ET ORNEMENTALES

1er prix. — Médaille de vermeil à M. Delobel, horticulteur à Loos.

1er prix. — Médaille de vermeil grand module, à M. Pénin, à Saint-Maurice.

Prix spécial. — Médaille de vermeil à M. J.-B. Lorthois, à Canteleu, pour sa collection de rosiers.

Médaille d'argent à Mme veuve Soulin et M. Casimir Berton, à Lille.

Médaille d'argent à MM. Aldebert et Denecker, à Lille.

Médailles d'argent de 1re classe à MM. Louis Leurquet et Emile Cailloux, à Saint-Maurice.

Médailles d'argent de 2e classe à MM. Braspenning à Esquermes, Jouvenarez à Lille, et Claeys à Canteleu.

Médailles d'argent de 3e classe à MM. Armand Deraeve à Lille, et Alfred Denis à Lambersart.

PLANTES DE PLEINE TERRE

1er prix. — Médaille de vermeil 1re classe à Mme veuve Delburque à Roubaix.

2e prix. — Médaille d'argent 1re classe à Mme veuve Penel, à Mons-en-Barœul.

3e prix. — Médaille d'argent 2e classe à M. Desreumaux.

4e prix. — Médaille d'argent 2e classe à M. Floumont, à Lomme.

BOUQUETS ET COURONNES

1er prix. —Médaille de vermeil 2e classe à Mme Houtre, bouquetière à Lille.

2e prix. — Médaille d'argent 2e classe à Mme Roger, bouquetière à Lille.

Avis. — Le préfet du Nord donne avis que la circulation des voitures sera interrompue du 6 au 24 mai inclusivement, sur la route nationale n° 41, entre le chemin d'Huile et le pavé de l'église d'Hellemmes, pour le remaniement et l'élargissement de la chaussée pavée de la dite route, dans la traverse d'Hellemmes.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par le chemin de grande communication n° 6, de Lille à Lannoy, et par le chemin d'intérêt commun n° 21 bis, dit pavé de l'église d'Hellemmes.

Une glorieuse épave. — Le colonel du 8e régiment de ligne vient de recevoir de son collègue du 67e de ligne, en garnison à Soissons, une des extrémités de la cravate du drapeau du régiment, brûlé à Metz en 1870 et racheté à un horloger de cette ville, par le lieutenant Le Roy le Durie qui s'est empressé de le remettre généreusement à son colonel pour être rendu au régiment !

Au moment de la crémation du drapeau à Metz, cette glorieuse épave avait été confiée à un artilleur, le nommé Lecomte, employé à l'arsenal, qui l'avait cachée sur sa poitrine et conservée durant toute sa captivité en Allemagne d'où il la rapporta dans son pays natal en 1871. — Ce brave soldat mourut en 1872, recommandant à son père de conserver toujours cette chère relique. — Néanmoins, la nécessité força ce dernier à s'en défaire au prix des broderies d'or qui la garnissaient.

Ce souvenir précieux de l'ancien drapeau du 8e de ligne est placé aujourd'hui dans un cadre pour être déposé prochainement dans la bibliothèque des officiers.

En attendant, il se trouve exposé dans la salle des rapports.

Les guérisseuses de Wazemmes.— Avec une bouteille d'eau mélangée légèrement de vin et deux paquets de sable fin bien pilé, on guérit bien des maladies : coût 5 fr. Voici ce qu'une guérisseuse de Wazemmes donnait à une jeune fille, qui l'avait consultée. Mais la jeune fille ne fût pas guérie et demanda une seconde fois les mêmes médicaments. Elle les porta alors au commissaire de police, qui constata la fraude et fit rembourser les 5 fr.

Monstrueux attentat. — Le quartier Saint-Martin était tout bouleversé mercredi matin, en apprenant qu'un monstrueux attentat avait été commis, rue des Bonnes-Râpes.

L'infâme est un chapelier, nommé Bernard âgé de 50 ans. Il a été amené au commissaire de police. La foule encombrait les abords du poste et menaçait de faire subir au coupable la loi de lynch. Cet homme a été conduit à la maison d'arrêt.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le rédacteur du *Journal de Roubaix*,

Veuillez être assez bon de porter, par l'intermédiaire de votre estimable journal, le fait suivant à la connaissance du public.

Le gaz se paie en ville 28 centimes le mètre cube; aux forains on le fait payer 35 centimes. Rien, dans le cahier des charges, n'autorise la Compagnie à le faire.

Le différend est déjà porté devant les tribunaux.

Agréez, monsieur le rédacteur, mes remerciments anticipés et l'expression de ma considération distinguée.

PIÉTRO GALLICI,
En représentation à Roubaix.

PETITE CORRESPONDANCE

A. D. à Wattrelos. — A la première question : oui ; à la seconde : oui, mais l'intéressé peut protester et intenter un procès civil.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 1er *mai*

Ch. Villette, bris de clôture, coups et dommages, 10 fr. d'amende pour le premier délit et 11 fr. pour le deuxième.

Victor Dutilleul, ivresse publique, dix jours de prison.

Fazzi, sujet italien, vagabondage, quinze jours de prison.

Louis Descamps, vol, trois mois de prison.

***

Alphonse Desoubrie a porté à son camarade Briet, à Roubaix, un coup de sa clef de maison, le 23 mars dernier, à la suite d'une discussion ; mais il faut ajouter que la victime avait commencé par l'enfermer chez lui et appeler des amis pour le provoquer et le maltraiter. Ces circonstances, habilement relevées par le défenseur, Me Werquin père, lui attirent l'indulgence des juges, qui ne lui infligent qu'une peine de 16 fr. d'amende.

***

Louis Corbu, colporteur à Lille, déclaré en faillite au mois de février dernier, est inculpé de banqueroute simple, pour n'avoir pas tenu d'écritures, ni dressé d'inventaire. Le malheureux, presque aveugle et d'une ignorance complète, n'était commerçant que de nom ; c'était sa famille qui exerçait en réalité cette profession; d'autre part la principale cause de sa ruine a été le pillage de sa voiture de colporteur, en 1883, sur la place de la Nouvelle-Aventure. Grâce à la plaidoirie de Me Charles Boitel, il n'est condamné qu'à vingt jours d'emprisonnement.

***

Deux frères, Charles et Henri Deleu, de Marquette, sont prévenus d'avoir, le 3 mars 1884, insulté et frappé le garde-champêtre de la commune, après avoir refusé de répondre à une interpellation de cet agent de la force publique. Après la plaidoirie de leur avocat, Me Destombes, ils sont condamnés, savoir : l'aîné, Charles, à 25 francs d'amende, et le cadet, Henri, à 6 jours de prison et 16 fr. d'amende.

NORD

Wambrechies. — On a retiré du canal le corps du sieur J. Dubuis, ouvrier dragueur, disparu depuis le 22 avril. On croit que cette mort est purement accidentelle.

Cambrai. — Une bonne histoire, fruit d'un malentendu, s'est passée, mercredi matin, à la justice de paix de Cambrai.

Un individu était assigné en paiement d'un cercueil qu'il aurait fait faire pour sa femme.

Il se présente à l'audience et écoute d'un air assez étonné la lecture de l'assignation et les conseils pleins de sagesse du juge de paix ; mais tout cela semble d'être pas de son goût ; c'est, du moins, ce qui se lit clairement sur son visage. En effet, il présente successivement à M. le juge de paix sa femme et ses enfants, qui l'ont accompagné à l'audience, et démontre, par cet argument irréfutable, que, puisque ni sa femme ni ses enfants ne sont morts, il n'a pas eu besoin de cercueil, et que, par conséquent, il n'a pas à en payer.

On juge de l'hilarité qui, le premier moment d'étonnement passé, s'est emparée du tribunal et de l'auditoire.

Voilà, certes, une méprise dont on rira longtemps.

Fourmies. — Le 28, à une heure du matin, une véritable bagarre avait lieu dans la rue du Fourneau. C'était à la sortie d'un café-concert du quartier. Deux agents en tournée invitèrent plusieurs individus qui faisaient du bruit, à se séparer, et à se taire. Voyant que l'on ne tenait aucun compte de leurs observations, ils voulurent arrêter l'un des perturbateurs, mais les amis de ce dernier, au nombre de six ou huit, tombent sur nos agents, les assaillent, les frappent, les renversent et allaient s'enfuir quand survinrent tout à coup M. le commissaire et un autre agent.

On procéda à l'arrestation de deux de ces individus, moins ingambes que leurs amis, les sieurs C... et F... et, ces deux *fombeurs*, vont avoir à répondre d'une accusation pour rébellion, tapage et violences envers les agents.

Thiennes. — Le dimanche 37 avril, à 9 h. 1/2 du soir, le sieur Ch. Pruvost, ouvrier, longeait le canal. Trompé par l'obscurité, il tomba dans l'eau à environ 20 mètres du pont de Thiennes. A cet endroit la rivière est très profonde. Le malheureux allait se noyer, car il ne savait pas nager.

Heureusement un brave marinier, entendant un cri, accourut et, n'écoutant que son courage, se jeta dans la rivière, et fut assez heureux pour ramener au bord le sieur Ch. Pruvost, qu'on transporta au cabaret voisin, où bientôt il reprit ses sens.

Dunkerque.— La liste conservatrice réunit les meilleures adhésions, elle n'est pas encore publiée, on voudrait que celle des républicains parût avant, mais ceux-ci ont un mal épouvantable à obtenir des noms. Chaque jour ce sont des courses homériques à la suite desquelles des échecs qui mettent au désespoir les gros bonnets de la république dunkerquoise. Ils en sont réduits à aller de porte en porte comme des mendiants et personne ne veut leur faire l'aumône.

Tout jusqu'ici fait prévoir que bien des noms de la liste conservatrice passeront haut la main dimanche.

On parle d'une grande réunion privée, pour vendredi soir sur la demande des candidats républicains. La population rit de leurs déconvenues et finit par se rallier à la liste d'affaires. Monsieur Trystram, le *deus ex machinâ*, boude et met en rage ses féaux.

— On se rappelle de l'accident qui est arrivé dans les travaux de la darse n° 4, coûtant la vie à deux hommes. Nous apprenons aujourd'hui que les travaux ont été repris par une nouvelle bétonnière reconstruite quelques mètres plus loin que l'autre.

On a naturellement pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher le renouvellement d'un pareil accident.

Quant aux ouvriers qui ont été blessés, trois sont sortis de l'hôpital, un des derniers, qui était resté à la bouche devait en sortir dimanche dernier, mais il a été repris par la fièvre, ce qui prolongera son séjour à l'hôpital d'une semaine.

PAS-DE-CALAIS

Pierremont. — Dans une rixe survenue dimanche dernier à l'estaminet Hautecœur, le nommé Victor Masclef, ouvrier maréchal, a eu la jambe gauche fracturée au-dessus de la cheville, en tombant sur son adversaire.

Bapaume. — Un terrible accident est arrivé ce matin à la fabrique de sucre de M. Provins, à Bapaume.

Un jeune garçon, qui travaillait avec son père et son frère aux turbines, a eu les jambes coupées net.

Il est plus que probable que le malheureux enfant va succomber.

AISNE

Bohain. — Dimanche dernier, sous la présidence de M. Le Guay, on a procédé à l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville. La gendarmerie faisait le service d'honneur. Un grand nombre de discours ont été prononcés.

A huit heures, on a distribué les prix du concours et les médailles commémoratives.

BELGIQUE

Templeuve. — Lundi 12 mai, aura lieu à Templeuve, sous la direction de la Société agricole de Brabant-Hainaut, section de Tournai, un concours des espèces bovines et chevalines et d'instruments aratoires. — 24 concours, 1,000 francs de primes, médailles en or, en vermeil, en argent et en bronze.

Charleroi.— *La grève des verriers.* — Nous lisons dans un journal de Charleroi : « Les réunions de l'Union verrière sont toujours nombreuses. On remarque que, depuis huit jours, bon nombre d'ouvriers tisseurs, coupeurs et emballeurs assistent à ces assemblées. Les ouvriers qui travaillent versent régulièrement une partie de leur salaire dans la caisse de l'Union, afin de venir en aide à ceux de leurs frères qui sont dans le besoin. Les distributions des indemnités aux grévistes ont lieu tous les samedis.

» Les délégués de l'Union verrière qui se sont rendus à Aniche auprès du syndicat des ouvriers verriers français ont été reçus avec la plus grande cordialité. Ils ont revenus enchantés de leur voyage. Ils ont réussi dans leur mission.

» Les délégués américains qui doivent venir à Charleroi pour participer à la création de la fédération des sociétés ouvrières verrières se sont mis en route le 25 avril ; ils arriveront sous peu en notre ville, où ils séjourneront pendant assez longtemps, en attendant les délégués allemands, français et italiens.

» Le juge de paix du canton nord, dans les jugements qu'il vient de rendre, a condamné les ouvriers soufflours de diverses verreries à des dommages-intérêts assez élevés, pour non-exécution de leurs contrats.

» Le juge de paix du canton Sud a rendu le même jugement dans d'autres affaires de verreries. Appel a été interjeté de ces jugements. »

Bruxelles. — Il vient de se former à Bruxelles une société protectrice des pigeons voyageurs. Le but de la société est surtout de protéger ces volatiles contre les braconniers embusqués dans les greniers d'habitation.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 avril. — Valentine Mesplont, rue St-Louis, Maisons Scrépel. — Blanche Busschots, rue Racine, 8. — Florence Duyck, rue de la Guinguette, 13. — Marie Demasure, rue Colbert, 12. — Marie Dupont, rue Turgot, 48. — Paul Dubois, rue de Lille, cour Dekée, 12. — Julienne Vermeulen, rue de Sully, 9 — Albert Bulteau, rue Daubenton, 23. — Georges Verdonck, rue de Condé, 7.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 30 avril. — Hélène Chiriaux, 2 ans, rue des Anges, 54. — Charles Meurisse, 21 ans, employé de commerce, rue des Parvenus, 66. — Léontine Leplat, 11 mois, rue Voltaire, cour Voltaire, 2. — Jeanne Poissonnier, 6 ans, rue d'Antoing, 2. — Cécile Depaepe, 18 ans, soigneuse, à l'Hôtel-Dieu. — Eugénie Dujardin, 51 ans, cabaretière, à l'Hôtel-Dieu. — Constant Destoop, 1 an, rue de la Balance, 117.

Etat-civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 30 avril. — Gustave Allart, rue St-Roch. — Marguerite Clause, rue du Triangle. — Aline Kints, chemin des 3 Pierres. — Madeleine Potteau, rue de Rome. — Marie Allart, à la Malcense. — Odina Vinke, aux Orients. — Marie Deurwarder, au Pont des Piats.

DÉCÈS DU 30 avril. — Madeleine Rosselle, 10 jours, rue du Havre.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BEAUX-ARTS

LE SALON DE 1884

I

Paris, 30 avril.

Faut-il attribuer à un goût, chaque jour plus prononcé, du *vulgum pecus*, pour les œuvres d'art, l'affluence de monde considérable et d'année en année croissante, qui se rue au Salon le jour du vernissage, ou faut-il plutôt s'avouer que cette faveur du public n'est que le résultat d'un sentiment beaucoup moins élevé, celui du *chic* ?

Je ne veux pas trancher cette question, mais je constate que jamais le Palais des Champs-Elysées ne fut encombré comme il l'était aujourd'hui.

C'est si vrai qu'il devient impossible au malheureux journaliste, chargé de faire le compte-rendu du Salon, de s'acquitter de sa tâche. Les grands confrères parisiens — plus malins ou plus protégés — en arrivent à faire leur Salon, trois ou quatre jours avant celui dit du vernissage. Inutile de vous rappeler, n'est-ce pas, qu'en ce jour mémorable, on fait tout, excepté vernir des tableaux.

Bref, aujourd'hui, dès onze heures, on s'écrasait littéralement. Les toiles les plus marquantes étaient inabordables à vingt mètres à la ronde.

Un tohu-bohu indescriptible régnait dans les galeries et même dans le jardin consacré à la sculpture, jardin d'ordinaire assez paisible.

Les personnalités bruyantes de tous les mondes, artistique, politique, littéraire, pschutteux se coudoyaient. Rencontré : nos concitoyens Carolus Duran, toujours très-admiré — il le sait, malheusement J. J. Weerts, Cordonnier, etc.—Sarah Bernhardt, Legault, se promenant ensemble et, du reste, toute la gent cabotine. Je coupe court aux citations.

Si j'en juge par cette promenade rapide à travers les salles de la section de peinture, promenade des moins agréables, au milieu d'une bousculade et d'un brouhaha sans nom, le salon de 1884 n'est ni moins bon, ni plus mauvais que ses devanciers.

D'œuvres réellement considérables, point. (C'est hélas ! une remarque que je faisais aussi l'année dernière.) Un bon ensemble, une bonne moyenne, voilà le daguerréotype de cette exposition. Il semble que les artistes contemporains ne veuillent plus aborder hardiment les grandes difficultés. Leur art est coquet, mondain, plaît à l'œil; mais il est rare qu'une œuvre vous saisisse, vous émeuve et vous arrache, en faveur de son auteur, cette exclamation : « Voilà un tempérament ! » Les grandes compositions sont clairsemées. Les hautes conceptions, les émanations vives d'une âme passionnée pour le beau, rien que pour le beau idéal, ne se trouvent plus dans ce salon, où les portraitistes et les peintres de genre règnent en maîtres. Une défaite, que je constate néanmoins avec plaisir, c'est celle, absolue, indéniable, de l'Ecole. On s'étonnera peut-être de cette opinion nettement exprimée, à la suite de ce que je disais plus haut sur le rapetissement de l'art moderne. Je pense, cependant — contrairement à bien des gens, mais d'accord, en cela, avec le plus grand nombre — que l'école, avec ses traditions académiques n'est pas le soutien indispensable au grand art et que, si le grand art ne se laisse plus apercevoir que de loin en loin, ce n'est pas à la disparition presque complète de l'Ecole que l'on doit attribuer sa disparition à lui.

M. Bouguereau reste presque seul, le dernier, comme le capitaine à bord du vaisseau qui va s'engloutir, pour défendre, contre le flot envahissant des nouvelles théories, la vieille nef, qui disparaîtra bientôt. Cette défense semble même devoir être couronnée d'un certain succès-éphémère. Si j'en crois, en effet, les on-dit des artistes, la médaille d'honneur serait presque acquise déjà au dernier soutien de l'école, à M. Bouguereau qui, dans sa *Jeunesse de Bacchus*, s'est élevé à une grande hauteur..... d'exécution.

Je reparlerai de cette toile dans un prochain article et je lui consacrerai, bien entendu, une part importante, qu'elle mérite, dans mon travail.

Je me borne à signaler aujourd'hui le succès de cette œuvre, qui, avec huit ou dix autres toiles, au plus, le portrait de Sargent, la promenade en bateau de Heilbath, les *Mercenaires* de Surand, le *bois sacré* de Puvis de Chavannes, les *communiantes* de Breton, le panneau décoratif de M. Escalier, l'*étude* de Fantin Latour, un portrait de Carolus Duran, le *Pierrot* de Comerre, le portrait équestre de M. de Lallaing, et dans un autre genre, la scène populaire de Béraud, captivera surtout l'attention des amateurs.

Les souvenirs emportés de cette revue au pas de course ne nous rappellent que très peu de scènes militaires et patriotiques; j'en conclus que ce genre est probablement un peu délaissé cette année. Avonons qu'on en avait souvent abusé.

... Et voilà, pour cette fois.

Dès mon prochain article, j'aborderai l'examen des œuvres de nos artistes du Nord. Ils se sont peut-être retrouvés en moins grand nombre que d'autres années, au Salon de 1884, mais, je crois ne pas trop m'avancer en disant que ceux qui y sont entrés, triés sur le volet, sont représentés par des œuvres qui n'ont rien de commun avec la médiocrité.

A quatre heures, je retraverse rapidement les salles pour gagner la sortie. O merveille, je me heurte en route, à une échelle, du haut de laquelle deux badigeonneurs vernissent un tableau. On vernissait donc encore, le jour du vernissage ! Tous les visiteurs partagent, du reste, mon étonnement et s'extasient devant le tableau, qui, vu sa valeur, n'aurait jamais captivé leur attention, sans cette circonstance. Serait-ce un *truc* de l'artiste ?!

Gaston MONTLANDRY.

THÉATRE & CONCERTS

M. Emile Marck a devancé de quelques jours son arrivée à Lille. C'est dimanche, 4 mai, qu'aura lieu la représentation de *Smilis* de J. Aicard, ce drame honnête et vraisemblable, bien que rempli de situations empoignantes.

M. Aicard a mis sur la scène une jeune fille innocente, un brave mari qui se punit d'une façon terrible d'une erreur involontaire.

Jamais situations plus belles de générosité et de dévouement n'ont été exposées au théâtre.

Nous savons que pendant toute sa tournée, M. Marck n'a recueilli que des éloges sur l'interprétation irréprochable de l'œuvre. M. E. Marck est resté fidèle à ses précédents et a composé une troupe homogène dont les plus petits rôles sont tenus avec un réel mérite.

Après le *Maître des Forges*, *Smilis* : M. Guérinot ne nous avait pas habitué à d'aussi belles soirées.

A. G.

FAITS DIVERS

L'exécution de Campi. — Le mystérieux assassin de la rue du Regard a été exécuté ce matin, à 4 h. 45 m. Dès deux heures, les trois brigades centrales des gardiens de la paix, augmentées des agents des 11e et 19e arrondissements, secondées par des détachements de la garde républicaine à pied et à cheval et par un peloton de gendarmes de la caserne des Minimes, barraient la rue de la Roquette aux deux extrémités de la place de ce nom et formaient une triple haie sur le pourtour de cette dernière. A deux heures et demie, le bourreau Deibler, accompagné de ses aides, commençait à dresser la machine, opération qui n'a pas demandé moins d'une heure. Pendant ce temps, la foule grossissait et n'était qu'avec beaucoup de peine maintenue à distance.

Comme on a eu trop souvent l'occasion de le constater dans de semblables circonstances, la tenue de cette foule a été véritablement odieuse. Un moment, on a réclamé le condamné en criant : « Campi ! Campi ! » absolument comme au théâtre on aurait demandé la toile. C'était honteux. Autour de l'emplacement où l'on dressait la guillotine, quelques personnes avaient été admises, entre autres le chef de la sûreté danoise, en ce moment à Paris, et les représentants de la presse.

Vers trois heures et demie, tout était prêt; M. Deibler procédait à l'essai du funèbre appareil et hissait le couteau au cran de sûreté.

A quatre heures vingt-cinq minutes, M. Beauquesne, directeur de la Roquette, accompagné de M. Kuehn, chef de la sûreté, de M. Marmagne, greffier à la cour d'appel, et de M. l'abbé Moreau aumônier, ont pénétré dans la cellule du condamné. Campi dormait profondément ; ce n'est qu'au troisième appel qu'il s'est réveillé. Il a eu un moment de saisissement, mais il s'est bien vite remis. Campi s'est fait apporter un verre d'eau, avec lequel il s'est lavé la figure, puis il s'est habillé seul et sans faiblesse.

Conduit au greffe, où se trouvait M Athalin, juge d'instruction, et où ont été accomplies les formalités d'usage, Campi a voulu savoir tout d'abord s'il y avait là des journalistes. M. Kuehn lui a demandé s'il avait des révélations à faire, ajoutant qu'il y avait dans la pièce un magistrat. « Des magistrats !... » s'est écrié Campi d'un air de dédain, puis il s'est tu. Pendant qu'on procédait à la toilette, M. l'aumônier lui a offert un verre de vin blanc qu'il a bu. Campi a ensuite témoigné le désir que son argent, sa montre et son manteau fussent remis à l'aumônier, pour être distribués aux pauvres. Enfin il a ajouté qu'il ne voulait pas qu'il fût procédé à l'autopsie de son corps.

Campi n'a fait aucun acte religieux, mais il n'a cessé d'écouter avec attention l'aumônier, pendant que celui-ci l'engageait à penser au salut de son âme.

A 4 h. 43 m., les portes de la Roquette s'ouvrent, Campi, vêtu de la camisole, apparaît entre deux aides et ayant à ses côtés l'aumônier. Il est extrêmement pâle; cependant il regarde résolûment la guillotine et la foule ; un rictus nerveux de la lèvre supérieure gauche dessine comme un sourire. Il marche délibérément, autant que ses entraves le lui permettent et sans aucune faiblesse. On croirait, aux regards qu'il jette çà et là sur ceux qui l'entourent, qu'il cherche quelqu'un. Au moment où il arrive près de la guillotine, le vénérable aumônier, M. l'abbé Moreau, lui dit encore quelques mots et l'embrasse. Les aides s'emparent aussitôt de Campi. A peine le couteau est-il tombé, que le corps est jeté dans le panier et emporté dans un fourgon au cimetière des suppliciés, escorté par quatre gendarmes, le sabre au poing, et suivi d'un fiacre dans lequel est monté M. l'abbé Moreau.

Un truc qui réussit toujours. — Un nommé Montguyon, employé au service des travaux publics, demeurant, 36, boulevard du Temple, s'est présenté hier chez M. Thomas de Colligny, commissaire de police, et a déclaré, qu'étant à déjeuner dans le bouillon Duval, 141, boulevard Sébastopol, à Paris, il avait lié conservation avec deux individus qu'il croit de nationalité italienne. Ceux-ci, qui avaient remarqué qu'il était porteur d'une sacoche qu'il avait déposée à côté de lui, lui ont proposé d'échanger de l'or anglais contre des billets. Les propositions acceptées, il lui ont remis 5,000 francs en or, contre les billets. Quelques instants après, ces individus sont sortis. Quand Montguyon s'est présenté au comptoir pour payer sa dépense, il s'est aperçu que sa sacoche ne contenait plus que 22 francs.

Un noble étranger. — M. D..., qui dirige un de nos plus grands hôtels, voyait arriver chez lui, il y a huit jours environ, un monsieur aux grandes manières et à la tenue princière ; il s'inscrivit sous le nom de comte Félix de M..., âgé de 29 ans, venant d'Italie.

Comme toujours, ce grand seigneur inspira la plus grande confiance à l'hôtelier, qui lui ouvrit un crédit fantastique. Les choses suivirent leur cours naturel en pareil cas, c'est-à-dire que les fournisseurs s'empressèrent de donner tout ce qui plut au noble étranger, et bien entendu sans paiement.

Une circonstance fortuite est venue interrompre le cours des exploits de cet individu. Ce matin, au moment où un des confrères de M. D..., M. V..., causait avec lui, M. le comte Félix de M... vint à passer. A sa vue, M. V... fit un soubresaut et demanda le nom du personnage. Lorsqu'il lui fut donné, il affirma que ce nom était faux et que le voyageur l'avait escroqué l'année dernière. A cette époque, il se faisait appeler le marquis de Nartrois. M. de D... se rendit aussitôt chez le commissaire de police du quartier. Celui-ci envoya un inspecteur s'assurer de l'identité du comte. Interrogé, il se troubla visiblement, et finit par avouer qu'il se nommait P... et avait déserté depuis trois ans le régiment auquel il appartenait P... a été conduit au Dépôt.

Le drame de Dinan. — Hier, un drame poignant s'est déroulé sur la Rance, à deux kilomètres de Dinan.

M. Creagh Coen, ministre protestant en résidence à Dinan, accompagné de trois de ses enfants, de Mme F..., femme d'un général anglais et du fils de celle-ci, s'embarquait dans la matinée au port de Dinan, dans un bateau léger, long de cinq mètres, appartenant à M. Coen et portant le nom de *Sibyl*.

Au milieu de la baie de Taden, large de 600 à 800 mètres, l'un des promeneurs laissa échapper son aviron. Mme F..., très obèse, se pencha vivement pour ressaisir la rame, et, dans ce brusque mouvement, la barque chavira, précipitant les six canotiers à la rivière. Les deux petites filles se trouvèrent comme emprisonnées sous le bateau. M. Coen parvint à les dégager et à saisir le jeune Arthur F... Tous les quatre se cramponnèrent à la quille de l'esquif. Mme F..., elle, étendue sur le dos, se maintint à la surface de l'onde. Mais bientôt Violette Coen, à bout de forces, disparut dans les eaux.

Son frère Nigel, âgé de douze ans, bon nageur, se porta à son secours et la soutint quelques instants; mais, embarrassé par ses vêtements d'hiver, il ne put ramener Violette jusqu'à la barque renversée, et les deux pauvres enfants coulèrent à pic sous les yeux de leur infortuné père, qui, tenant d'une main son autre enfant évanoui, se trouvait dans l'impossibilité de venir en aide à son fils.

Un individu, témoin du tragique événement, arriva dix minutes après, assez à temps pour recueillir dans sa barque les survivants de ce drame.

Échos de la loterie d'Amiens. — Un gagnant d'un lot de 1,000 francs se présente au chef du bureau pour toucher ce lopin tout *rondinet*.

Le chef du bureau lui demande : 1° dix centimes pour le timbre de quittance : 2° dix centimes pour le sac contenant les écus.

Le gagnant lui présente une pièce de cinquante centimes.

Le chef de bureau lui rend, comme de juste, 30 centimes.

Non ! Non ! répond le gagnant en se sauvant, c'est pour vous; gardez-les; o bouérez ein quio café avecque...

Ebahissement du chef ! ! !

VARIÉTÉS

FŒDORA LA NIHILISTE

Par A. de Lamothe

(SUITE)

— Ce Guillaume a réellement de la chance, murmura Nadiége, devenue pâle; mais n'importe, il finira bien par se trouver en Allemagne quelqu'un pour... — Elle n'acheva pas sa phrase, et reprit brusquement :

— Alors Artamof pousse à la loi martiale ?

— De toutes ses forces.

— C'est bon à savoir, il n'est pas roi, celui-ci.

— Et le docteur Edward aussi, — ajouta Fœdora.

— Oh ! quant à celui-là, fit la Sibérienne, qui avait ses raisons pour ne pas croire à la sincérité de ses idées monarchiques et religieuses, il ne vaut pas la peine qu'on s'occupe de lui.

— Peut-être faudrait-il avertir le comité d'action, remarqua la comtesse.

— Je suis bien de cet avis, répliqua Nadiége; mais qui connaît ce comité? où siége-t-il? de qui se compose-t-il? tu comprends que, pas plus que toi, je ne sais quelque chose à ce sujet.

— Peut-être ce Nil Antonovitch.

— Nil Antonovitch est tout au plus un chef de dizaine contre nous, fit la *Pikovaia dame*.

— Il me semble cependant, reprit Fœdora avec une certaine impatience, que nous avons fait assez de sacrifices pour la cause, et surtout de sacrifices pécuniers, pour avoir au moins le droit de savoir à qui nous obéissons; sais-tu que l'acquittement de Véra et la nouvelle imprimerie m'ont coûté *plus de 40 mille* roubles, qu'Aaron fait payer horriblement cher ses prétendus services, et que pas plus tard qu'hier j'ai signé une lettre de change de 2000 roubles pour le juge Tarakanof ?

— Je n'ignore rien de cela, chère sœur, mais que veux-tu, l'intérêt de la cause avant tout.

— Je ne dis pas le contraire, cependant, quand on a donné de semblables preuves, il serait juste d'être au moins consulté.

— Fœdora, Fœdora, prends garde, reprit Nadiége avec une feinte tristesse, tu as été jusqu'à présent une patriote dévouée, ne te laisse pas aller à des mouvements de révolte que ton cœur généreux condamne dans le fond, j'en suis sûre. Nous avons fait serment de nous dévouer à l'affranchissement du peuple russe, est-ce au moment où la persécution commence que nous reculerons?

La comtesse ne répondit pas, mais sa physionomie mécontente témoignait clairement que le rôle de conspiratrice payante ne lui suffisait plus.

Nadiége réfléchissait. Il ne faut pas que sa bourse nous échappe, pensait-elle, je trouverai bien un moyen de la retenir par la vanité; puis, comme si elle ne s'apercevait pas de la mauvaise humeur de sa compagne, elle ajouta :

— N'as-tu pas appris encore autre chose ? N'a-t-on pas parlé du procès?

— Il n'est question que de cela, répondit la comtesse, oubliant tout à coup sa bouderie; la lettre publiée par notre imprimerie clandestine a produit un effet incroyable, tu sais, la lettre par laquelle Véra annonce qu'elle est à Pétersbourg, chez des amies, et défie la police de découvrir son asile.

— Drentheln doit être furieux?

— Je ne sais pas ce qu'il pense, mais Artamof, qui en causait avec le général Pankratief, a été superbe; qu'on me donne carte blanche, a-t-il dit, et je me charge de la retrouver, fut-elle cachée dans le dôme d'Isaac.

Nadiége lève les épaules :

— Elle n'est plus à Pétersbourg, fit-elle; mais n'importe, cet Artamof a trop de zèle, et le zèle est dangereux par le temps qui court, je crains bien qu'il ne lui arrive malheur.

FEUILLETON DU 2 MAI — (N° 3.)

L'ESPIONNE

I

LE TESTAMENT DU PROFESSEUR

— Là, répondit Berthe, en désignant un placard à côté de la cheminée. Aussitôt une flamme vive éclaira la chambre, jetant ses lueurs roses sur la face livide du mort.

— Vous avez assez souffert comme cela, ma pauvre enfant, fit la voisine charitable, jetez-vous sur votre lit, le sommeil est un oubli. Si votre pauvre père pouvait encore nous entendre, il vous donnerait le même conseil.

— Non ! non ! fit Berthe, je resterai auprès de lui jusqu'à la fin, avec vous je le veillerai.

Les premiers spasmes de la douleur s'étaient calmés, un certain apaisement s'opérait en elle ; elle plaça contre le foyer le grand fauteuil à bras tordus dans lequel s'asseyait d'habitude le vieux savant, puis, elle s'y installa, regardant machinalement le pétillement des étincelles.

La voisine avait suivi son exemple, elle s'était installée sur un autre siège en face d'elle.

La tourmente sévissait toujours à l'extérieur, mais la chambre s'emplissait peu à peu d'une douce tiédeur. La voisine ne tarda pas à en ressentir l'influence, ses paupières s'alourdirent et son sommeil devint profond.

Berthe s'en aperçut avec une sorte de satisfaction ; elle se trouvait soulagée, en se voyant seule avec elle-même ; elle était libre de penser et de réfléchir au coup de foudre qui la frappait et à ses conséquences. Malgré sa douleur, elle se demanda quelle serait la vie nouvelle qui s'ouvrait pour elle.

Elle se souvenait des paroles qui avaient été échangées entre elle et le marquis de Noireterre.

— Je serai votre ami, lui avait-il dit : mais quelle portée avait cette promesse arrachée par un mourant ? Cette amitié qu'il avait proposée, serait-elle une de ces affections banales qui se traduisent plutôt en paroles qu'en faits ? Du reste, cet étranger n'était-il pas d'un monde placé trop au-dessus des modestes régions où elle avait vécu, pour mêler sa vie à la sienne ? Deux abîmes ne les séparaient-ils pas : la pauvreté et la noblesse ? Quelle place pourrait-elle tenir dans la société que fréquentait ce protecteur privilégié ?

Obéissant à une sorte de